## NON À UNE NOUVELLE EXTRADITION DE HASSAN DIAB, HASSAN DIAB EST INNOCENT

Coordination nationale de l'UJFP | 9 février 2021 | Communiqués de l'UJFP









Hassan Diab, accusé de l'attentat de la rue Copernic il y a 40 ans, a été extradé du Canada à la demande de la France où il a purgé une peine de trois ans de prison, pour être reconnu finalement innocent par un non-lieu de la cour d'appel de Paris. Il a ainsi pu rejoindre sa famille au Canada en 2018.

Or le Parquet fait appel et redemande l'extradition.

Le Comité de soutien à Hassan Diab au Canada est mobilisé pour que le Canada se refuse à cette nouvelle extradition.

Le journal Le Monde a cité ses avocats à propos de la nouvelle demande d'extradition :

« Elle censure une décision prise par deux juges d'instruction, dont la motivation extrêmement rigoureuse était proportionnée aux enjeux et à la gravité de faits. Personne ne peut soupçonner ces magistrats ni de faiblesse ni de naïveté »

La Fondation Frantz Fanon a déclaré : « Pour montrer l'efficacité des services de renseignement français l'État français préfère sacrifier la vie de Hassan Diab alors que toutes les preuves le disculpent ».

L'UJFP s'associe au comité Hassan Diab du Canada pour exiger qu'il ne soit pas extradé vers la France.

Non au harcèlement judiciaire politique.

Liberté totale pour Hassan Diab